



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **7 décembre 2020**, à **19h30**, à la salle du Bieler située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford, à huis clos. Autorisé par l'arrêté ministériel concernant les séances des conseils municipaux durant la pandémie de la Covid-19.

Monsieur le maire, Yvon Barrette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1 M. Jean-François Desrosiers	Siège # 2 M. Marc Bédard
Siège # 3 M. François-Michel Bonneau-Leclerc	Siège # 4 M. Daniel Morin
Siège # 5 M. Mathieu Malenfant	Siège # 6 Mme Patricia Hamel

Mme Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Yvon Barrette, constate le quorum à 19h09 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR 9 décembre 2020

1. Ouverture de la session ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2021 ;
4. Dépôt et adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023;
5. Période de questions ;
6. Levée d'assemblée ;

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et déposé sur le site internet.

(2020-12-013)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

(2020-12-014)

3. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2021

ATTENDU QUE la Municipalité doit, entre le 15 novembre et le 31 décembre de chaque année, préparer et adopter les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent et ce, en vertu de l'article 954 du *Code municipal du Québec* ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Marc Bédard, et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 tel que préparé par les membres de ce conseil. Le document de référence est déposé en annexe au présent procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

(2020-12-015)

4. Dépôt et adoption du programme triennal d'immobilisations 2021 - 2022 -2023

ATTENDU QU'en vertu de l'article 953,1 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit, au plus tard, le 31 décembre de chaque année, préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations pour les trois (3) exercices financiers subséquents ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Daniel Morin, et résolu d'adopter le programme triennal prévisionnel d'immobilisations pour les exercices financiers 2021 - 2022 -2023, tel que préparé et présenté à cette séance. Le document de référence est déposé en annexe au présent procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

5. Période de questions

Les citoyens ont été invités à poser leurs questions via une adresse courriel.



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

6. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Il est proposé par le conseiller M. Daniel Morin, de lever l'assemblée
à **19 heures et 16 minutes.**


Yvon Barrette
Maire


Julie Galarneau
Directrice générale

Le maire, M. Yvon Barrette, par la signature de ce procès-verbal,
est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas
exercer son droit de veto.



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford



Le Conseil municipal est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière 2021 et à approuver les sommes nécessaires, à savoir :

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	366 947 \$
Sécurité publique	269 310 \$
Transport	391 931 \$
Hygiène du milieu	178 377 \$
Santé et Bien-être	10 400 \$
Aménagement, urbanisme et développement	132 884 \$
Loisirs et culture	119 626 \$

Frais de financement

Frais d'intérêt sur emprunt à long terme	110 305 \$
Frais de financement	54 980 \$

Total Dépenses de fonctionnement **1 634 760 \$**

Autres activités financières

Activités d'investissements	240 000 \$
-----------------------------	------------

TOTAL DES DÉPENSES **1 874 760 \$**

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les revenus suivants:

Revenus

Foncière générale	1 335 359 \$
Total taxes sur une autre base	203 994 \$
Total compensation tenant lieu de taxes	33 569 \$
Total transferts	249 015 \$
Services rendus	19 623 \$
Imposition de droits	32 700 \$
Total autres revenus	1 000 \$

TOTAL DES RECETTES **1 874 760 \$**





N° de résolution
ou annotation



PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

	2021	2022	2023
Projet municipal :			
Rang 1 : Borne incendie	25 000\$		
Rang 11 : Ponceaux et nettoyage de fossés, pulvérisation et asphaltage	450 000\$	400 000\$	
Rue Industrielle : Pulvérisation, rechargement et asphaltage			2 000 000\$
Projet aréna – surfaces multisports	15 000\$		
Numéros civiques zone rurale	7 000\$		
Aménagement du stationnement / centre Bieler	20 000\$	40 000\$	40 000\$
4-5 ponceaux / année	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Domaine Jacques			200 000\$
TOTAL	532 000\$	455 000\$	2 255 000\$





Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

N° de résolution
ou annotation

1957